La voix jurassienne

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **91 (1964)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Vieux costumes et patoisants

par l'Aidjolat

A deux reprises — en avril et en juin 1963 — le « Conteur romand » a bien voulu publier mes articles touchant nos « Vieux costumes et nos Vieilles chansons ». Ils m'ont valu des approbations diverses, notamment de M. Ed. Helfer, le distingué folkloriste de Lausanne, qui m'écrit : « ... je vous remercie et vous félicite de vos articles... Je n'oublierai jamais les excellentes relations que j'ai eues avec les Jurassiens... Ils ont toujours été très aimables... »

N'est-il pas réconfortant d'apprendre que ces Jurassiens — si divisés aujourd'hui, et si mal jugés, parfois, à cause de l'épineuse question que vous savez — ont tout de même quelques amis fidèles ? Nous sommes très touchés d'un tel témoignage de sympathie.

J'aimerais revenir sur l'«Association jurassienne des Costumes et Vieilles chansons » pour apporter quelques renseignements aux amicales des patoisants de notre région.

Mme C. Berlie, de Porrentruy, la méritante présidente de cette Association, à laquelle le mouvement folklorique doit énormément, a bien voulu m'accorder une entrevue au sujet des possibilités que pourraient avoir les groupes costumés de patoisants jurassiens d'être admis au sein de l'Association, s'ils en faisaient la demande. Cette question m'a été posée maintes fois par d'actifs et méritants amis du vieux langage.

On ne saurait sous-estimer les efforts que font, dans le Jura-Nord spécialement, les « Amicales de patoisants » pour redonner vie aux dialectes de nos ancêtres, remettre en honneur nos traditions, nos coutumes, ressusciter nos vieilles chansons patoises, en créer de nouvelles, organiser des représentations théâtrales patoises, des soirées animées où l'on s'efforce de ne parler qu'en patois. C'est dire qu'il y a entre l'Association jurassienne des Costumes et Vieilles chansons et nos Amicales de patoisants une similitude de pensée et d'action, avec quelques nuances, bien entendu.

Voyez quels sont les buts de la première (art. 1 des statuts) :

a) de s'intéresser à toutes les questions relatives au folklore jurassien ;

b) de répandre les costumes jurassiens en favorisant la création de nouveaux groupes ;

c) de faire connaître les vieilles chansons et les danses régionales ;

d) de resserrer les liens entre les sociétés de costumes jurassiens.

On le voit, l'Association ne s'est pas assigné comme but le maintien des patois, ce qui ne veut pas dire qu'un groupement de patoisants ne saurait y être admis, m'a déclaré Mme Berlie.

L'article 4 des statuts est particulièrement important :

« L'Association jurassienne des Costumes et Vieilles chansons comprend les sociétés de costumes et vieilles chansons du Jura *dont les membres portent un des costumes régionaux adoptés par l'Association bernoise et par la Fédération suisse des costumes.* »

Ainsi donc, pour être admis dans l'Association, les groupes costumés doivent être « examinés » sous le rapport de l'authenticité de leurs costumes. Il va sans dire que bon nombre de nos groupes de patoisants, à l'occasion de leurs manifestations, portent des costumes, authentiques ou autres, ce qui leur suffit pour donner plus de relief et plus de sincérité à leur patois.

Voilà l'essentiel ! D'autres renseignements peuvent être demandés à Mme C. Berlie, Porrentruy, A.-Cuenin 19 (téléphone 6 12 56).

Nous donnons ci-dessous le tableau des sociétés de l'Association jurassienne de Costumes et Vieilles chansons (Rapp. Pro Jura 1962).

Localité	*Groupes*	*Directeur*	*Effectif*
Porrentruy	*Vieilles chansons*	*M. B. Junod*	*40 (Mixte)*
Delémont	*Costumes jurassiens*	*M. R. Châtelain*	*31 (Dames)*
Courroux	*Chanson populaire*	*M. Berdat*	*22 (Mixte)*
Saignelégier	*Vieilles chansons*	*Mlle Boillat*	*26 (Mixte)*
Laufon	*Costumes de Laufon*		*36 (Mixte)*
Moutier	*Chanson Prévôtoise*	*M. R. Châtelain*	*36 (Dames)*
Saint-Imier	*La Chanson d'Erguel*	*M. S. Fasolis*	*30 (Mixte)*
La Neuveville	*Costumes de La Neuveville*		*13 (Dames)*

Les groupes ont une activité variée. Ils sont souvent mis à contribution, dans les chefs-lieux ou ailleurs, à l'occasion de réceptions, de manifestations, de congrès, etc. Ils participent également à des fêtes folkloriques étrangères, ou à des manifestations telles que foires, expositions, etc. Ils préparent, aussi bien, des soirées annuelles charmantes où les chants, le théâtre, les danses sont fort prisés du public. Enfin, ils prennent une part active aux fêtes cantonales et fédérales.

Chic
Confort
Elégance
Résistance
avec :

MARTINOLI

Chaussures — réparations
DELÉMONT Téléphone (066) 2 11 88

Les **TAPIS TENDUS** sont à la mode. Choix immense. Coloris lumineux, teintes pastel. Prix intéressants.
Une spécialité :

meubles Rais
delémont

Tél. (066) 2 11 87
Visitez sans engagement notre exposition permanente de meubles.